

COMITE DE QUARTIER

CLEMENCEAU KIENER du 9 Mars 2018

Le vendredi 9 Mars 2018 à 19 heures, à la maison de l'Amitié.

Etaient présents :

- **Elus de liaison pour le quartier** : Madame BALDEYROU , Conseillère municipale

- **Référents de quartier:**

Madame FARELLY

Monsieur DEWULF

- **Intervenants**

MME VOITURIEZ , **Maire de LOOS**

M COLLART Directeur Territorial et MME LEFEBVRE représentant **Partenord**

Cinq personnes représentant le groupe **EIFFAGE** dont MME FATOU

M TATNI observatoire de la vie quotidienne

L'assemblée a réuni une **quarantaine d'habitants** et a débuté à 19h.

Ordre du jour :

1° Informations sur le passage à niveaux sur KIENER

2° Avancée des travaux de rénovation de Clémenceau

3° Proposition pour l'utilisation du Château Bigo-Danel (Parc)

4° Organisation d'une visite pédestre du quartier pour y définir les limites

5° Election de deux suppléants

6° Questions diverses.

L'ORDRE DU JOUR

2° Avancée des travaux de rénovation de Clémenceau

Pour la question n°2 après la présentation du film que nous avons réalisé et présenté lors du Comité de Quartier.

Monsieur COLLART a pris la parole et a déclaré que des habitants n'honorent pas les rendez-vous d'où le retard qui s'accumule. Il a aussi précisé que toute réclamation est à déposer à MME Bénédicte DELEPLACE au bureau de chantier

MME FATOU a ensuite répondu aux questions des habitants.

Réponses apportées concernant le chantier :

1° Pour la question des chaudières : Qui met en service et dépanne ?

Il a été dit que c'est l'Entreprise **PROXISERVE** qui fait la mise en route sur rendez- vous

2° Pour les parois de douche, ce sont les aléas du chantier qui font que celles-ci n'ont pas été livrées à temps.

3° Pour la prise dans les W.C. il a été dit que celle- ci était obligatoire pour certaines personnes qui ne peuvent être débranchées de leur équipement même pour aller au toilette.

4° Le problème de thermostat?

Il a été dit que même sans thermostat cette chaudière fonctionne.

Pour le tuyau d'évacuation il est normal que celui-ci ait un peu de pente, c'est pour la condensation et le fonctionnement de celle-ci.

5° Pour le ragréage qui ne tient pas, il est prévu de repasser dans les logements afin de le refaire pour les logements où il a été utilisé, mais il est prévu aussi de changer le revêtement de sol par un autre qui se pose sur l'ancien avec moins de désagrément pour le locataire.

6° Pour la base des fenêtres : Madame le Maire comme Monsieur COLLART ont été du même avis, les fenêtres représentent un danger à leur base que ce soit pour les locataires comme pour leurs enfants (risque de coupures pour les adultes et de blessures graves à la tête pour leur progéniture) il est prévu d'y remédier rapidement.

7° A la question ne peut on éliminer le bois en débord des anciennes fenêtres le chef de chantier a répondu qu'il lui été impossible de le supprimer faute de l'amiante qui se trouve dans le béton autour des anciennes menuiseries celles -ci étant scellées le risque de toucher au béton pour le supprimer est plus dangereux que de le laisser.

8° Au sujet des plaques d'amiante dans les celliers celle- ci ne présentent aucun danger car elles sont dans un endroit ventilé et ne comporte pas de fibres volatiles et c'est pourquoi l'électricien ne dépose ni la prise ni le support d'ampoule qui ci trouvent fixé.

9° Pour la question des délais ?

Comme certaines personnes se sont plaintes des délais trop longs entre les travaux, le responsable a répondu qu'il était prêt à respecter les dates de rendez-vous au maximum.

3° Proposition pour l'utilisation du Château Bigo-Danel (Parc)

4° Organisation d'une visite pédestre du quartier pour y définir les limites

Les questions 3 et 4 n'ont pas été abordées, nous sommes passés à la question numéro 5 qui est l'élection de deux suppléants.

5° Election de deux suppléants

Seule une personne a répondu favorablement à cette question, il s'agit de Madame BELLAFFA MALIKA qui connaît le quartier et que nous félicitons de se joindre à nous pour porter la parole des habitants.

Questions diverses

Intervention de Mme Farelly contre la suppression d'une classe à l'école La Fontaine. Une pétition est en cours. Elle a insisté sur le fait que c'est l'éducation nationale qui supprime cette classe et non pas la mairie, qui après tous les travaux effectués dans l'école, est aussi dans l'incompréhension de cette décision que les parents.

En fin de séance le pot de l'amitié a été offert à toutes les personnes présentes en espérant les revoir lors du prochain comité qui se tiendra le 15 Juin.

La réunion s'est terminée à 21 h 30